

*Chers z'amoureux de l'Histoire et de la Famille
Et autres copains d'Astérix,*

En ce 29 février 2008, **613^{ème} jour de ixième séparation** entre une petite fille de dix ans et sa famille paternelle, une situation folle parmi des (dizaines voire centaines de) milliers d'autres cas de "rejet parental" dans notre plat pays et dans tant d'autres (aujourd'hui dits "civilisés"), nous vous proposons de vous rappeler **l'origine du mot « bissextile » et du choix de ce fameux 29 février.**

Naissance du calendrier julien

Aux premiers temps de Rome, la mesure du temps se fondait sur les **cycles de la lune** (celle-ci tourne autour de la Terre en 29 jours et demi environ). Ainsi, même une population non lettrée pouvait savoir à peu près, en observant le changement d'aspect de notre satellite naturel, quand un mois s'était écoulé ; la référence à la lune était importante pour les marins (pour connaître les marées) et les agriculteurs. L'année comportait ainsi 304 jours répartis en dix mois inégaux de 30 ou 31 jours (*Martius, Aprilis, Maius, Junius, Quintilis, Sextilis, September, October, November, December*). Il s'en ajoutait deux, *Januarius* et *Februarius*, afin que l'année coïncide avec la rotation de la Terre autour du Soleil et respecte le rythme des saisons.

Mais malgré les deux mois complémentaires de janvier et février, **l'année calendaire dérivait par rapport au cycle solaire** (nous savons à présent que la révolution de la Terre autour de son étoile s'effectue en 365,242199 jours, nombre décimal et valeur non fractionnelle).

Par conséquent, les Pontifes, qui réglaient à Rome les affaires religieuses, devaient affiner le calendrier en ajoutant tous les deux ans quelques jours supplémentaires. Ils usaient de ce privilège en fonction de leurs intérêts (rien de bien neuf sur ce plan-là), pour allonger ou raccourcir le mandat des consuls, ces derniers étant élus pour une année non renouvelable (là par contre cela a bien changé).

En l'an 708 de Rome (AUC, *Ab Urbe Condita*, « à partir de la fondation de la ville »), soit en 46 ACN (*Ante Christum Natum* ou « avant Jésus-Christ ») pour les historiens ou encore en -45 de notre ère notation des astronomes, *Jules César* (qui n'portait pas d'falzard d'après le *Grand Jojo*) décida d'en finir avec les fantaisies pontificales. Il introduisit un judicieux calendrier mis au point par l'astronome *Sosigène* d'Alexandrie, qui avait calculé assez précisément que l'année effective était de 365 jours et 6 heures (soit 365,25 jours).

Le maître de Rome imposa donc une année de 365 jours divisée en 12 mois de longueur inégale qu'il fit débiter le 1^{er} janvier et, **pour réduire l'écart entre l'année calendaire et la rotation de la Terre autour du soleil, on convint d'ajouter un jour au calendrier une fois tous les quatre ans.**

Ce jour supplémentaire fut attribué au mois de février qui était le **dernier de l'année** chez les romains car néfaste, ce mois venant en effet de *Februarius* en l'honneur du Dieu *Februa*, dieu étrusque de la mort, de la purification et du passage. Plus précisément, ce jour qui devait porter la "remise à niveau" fut introduit **après le 24 février.**

Comme les Romains désignaient les jours ordinaires d'après le jour important qui les suivait, ce jour était désigné par l'expression : *sexto ante calendas martii* (sixième jour avant les **calendes de mars**, dix jours de fête en l'honneur du Dieu de la guerre et débutant le 1er du mois). Le 366^{ème} jour fut en conséquence appelé **bis sexto (ante)**... d'où le nom de bissextile qui est encore donné aux années correspondantes. L'origine du mot vient donc de la façon dont César adopta la réforme : en fait, plutôt que d'ajouter un jour à la fin du mois de février pour en faire un mois de 30 (29) jours, **c'est le 24^{ème} jour qui fut "doublé"**.

Sur une proposition du Sénat de Rome, le cinquième mois de l'année (*Quintilis*) fut alors renommé *Julius* (le nom s'est transformé en juillet dans notre langue) pour remercier Jules César d'avoir réformé le calendrier (il y eut cependant une erreur d'interprétation durant 36 ans : l'année bissextile était tous les trois ans et non tous les quatre ans, il y eut donc 12 années bissextiles au lieu de 9).

Plus tard, son successeur *Auguste* remit la réforme sur les rails. Il supprima les années bissextiles sur une période de 12 ans pour gommer un léger décalage entre le calendrier de son prédécesseur et le cycle solaire.

Flatteur, le Sénat décida en conséquence de donner son nom au sixième mois de l'année (*Augustus*, qui devint août en français)... mais dans le calendrier initial, ce mois avait 30 jours contre 31 pour *Julius* !

Afin de mettre César et Auguste sur un pied d'égalité, on enleva donc un jour à février pour le donner au mois d'août,... (le mois de février se retrouvait ainsi avec 28 jours les années normales et 29 jours les années bissextiles au lieu de respectivement 29 et 30) et l'on attribua en compensation 30 jours au lieu de 31 aux mois de septembre (le septième mois dans l'ancien calendrier romain) et de novembre, ainsi que 31 jours au lieu de 30 aux mois d'octobre et de décembre.

Le calendrier julien domina l'Occident pendant 16 siècles jusqu'à la réforme du pape *Grégoire XIII*.

Conçu par un collège de scientifiques pour corriger la dérive séculaire du calendrier julien, il s'efforça d'encore mieux faire coïncider les jours avec les cycles de circonvolution de notre planète bleue (aujourd'hui à l'agonie), en conservant le principe de cette année bissextile intercalaire, mais en portant son cycle complet à 400 ans.

Pour ce faire, les années bissextiles devinrent celles divisibles par 4 mais non divisibles par 100, ou divisibles par 400... raison pour laquelle 2000 le fut, mais pas 1900.

Ainsi, si *Julien* (*LEPERS* cette fois, vous suivez ?) vous demande à « *question pour un champignon* » ce qu'il s'est passé en Belgique (faisant à l'époque partie des Pays-Bas) **entre le 21 décembre 1582 et le 1er janvier 1583**, érabouillez *illico subito presto* votre buzzer et dites RIEN, car ces dix jours furent en effet supprimés après cette réforme, ce qui permit de fixer de nouveau l'équinoxe de printemps au 21 mars pour les pays ayant rapidement suivi Rome. Élémentaire mon cher *Watson* !

Tout aussi étrange, le **30 février** est un jour absent du calendrier actuel mais qui a été utilisé par certains pays dans des circonstances particulières. Le mois de février des calendriers grégorien et julien possède en effet 28 jours les années normales et 29 jours les années bissextiles, comme nous venons de le rappeler.

Toutefois, au cours de l'histoire, à deux occasions en Union soviétique (en 1930 et 1931) et une fois en Suède (en 1712), il y eut en fait un 30 février. À douze reprises

également, le mois de février eut trente jours dans la romantique Rome antique, mais l'appellation « *30 février* » est postérieure aux Romains.

Et plus de 2.000 ans après ces péripéties, la problématique de l'éclatement sociologique des familles sera-t-elle quant à elle abordée **la semaine des quatre jeudis** ?!

La question du jour

Dans les z'hôpitaux, quand la date de naissance ne peut être trouvée, le patient est dit « *né le 30 février* ».

Mais quand le bébé naît sans père... là serait-ce « *né le 32 février* », « *né sous X* », ou plutôt « *sous XX* »... le terme « *bâtard* » étant trop péjoratif dans ce monde hypocrite où les aveugles sont devenus des malvoyants, les sourds des malentendants et les sous-développés des « *en voie de développement* » ?

En tous cas, si la Mère décide en son Âme et Conscience de "l'assumer" toute seule, il semble évident que personne ne cherchera à s'y opposer dans "*l'intérêt supérieur de l'enfant*". Nul ne cherchera davantage à savoir si le « *géniteur* », le « *XY* »... euh pardon le père, désire abandonner son enfant en toute connaissance de cause.

En effet, lors de l'inscription à la commune dans les registres de naissance, la question du papa ne sera manifestement même pas abordée ; pas de « *né de père inconnu* » : la consignation de son lien maternel suffit amplement en guise de filiation ! Aucune enquête de police ne sera ensuite diligentée, ne serait-ce que pour savoir si la personne qui était officiellement domiciliée avec Maman lors de la conception est réellement au courant ou non de sa paternité. « *Maman c'est sûr, papa peut-être* »...

Par contre, qu'il essaie de prendre "courageusement" sa juste place dans la vie de cet enfant et il se verra vite observé sous toutes les coutures afin de déterminer s'il est réellement apte à tenir son rôle... tandis que même une "mère" au comportement clairement toxique bénéficie visiblement de prédispositions génétiques particulières. Chaque orifice ténu de son anatomie sera scruté au microscope atomique... pour peu que Maman, conseillée par un avocat procédurier, trouve soudainement de "bonnes" raisons pour tenter d'expliquer devant un tribunal, *in tempore suspecto*, son incompréhensible attitude.

Et pendant ce temps-là les jours passent et la séparation, le rejet parental, qualifié ou non de « *SAP* », fait son oeuvre, inexorablement... allez comprendre la subtile logique de cette histoire des temps "modernes"...



« *Fugit irreparabile tempus* »

« *Le temps s'enfuit irréparablement* ; vers cité par le poète *Virgile* (70 à 19 ACN), se reprochant de se laisser aller à des digressions alors que le temps passe et qu'il conviendrait d'aller droit au but.

Nous, parents injustement spoliés de nos enfants, grands-parents, oncles et tantes, parrains et marraines, personnes de bonne volonté au sens large, nous voulons que dès demain, *hinc et nunc*, que l'année soit bissextile ou non, chaque enfant ait effectivement le droit (pourtant consacré en théorie) de grandir auprès de ses DEUX parents ; que leur droit le plus élémentaire, qui est aussi le nôtre, de s'épanouir avec SES familles tant maternelle que paternelle soit enfin réellement RESPECTÉ.

Parce que dans bissextile il y a bi-sexe... tilt ?

Sur ce, comme le dirait notre *Benoît* national : *Ave moi* :-) !

« *Horum omnium fortissimi sunt Belgae* »

www.patrick-garnier.net

600 millions de Chinois, et mois et mois et mois...

Comme détaillé supra, le calendrier international, dit grégorien, s'appuie sur le calendrier julien qui était utilisé depuis 46 avant J.C. Créé par *Jules César*, **le nom des mois fait en général référence à des Dieux** :

- Janvier : *Januarius* en l'honneur du Dieu des portes, *Janus*. Il devint le premier mois de l'année car c'était le mois des élections des magistrats, soit à l'époque tout fonctionnaire public en position d'autorité.
- Février : *Februarius* en l'honneur du Dieu *Februa*, dieu de la mort, de la purification et du passage. À l'époque de *Jules César*, c'était le dernier mois de l'année, celui qui portait la "remise à niveau" : une année sur quatre, il se voyait rajouter un jour pour correspondre au cycle de la Terre.
- Mars : *Martius*, en l'honneur de *Mars*, Dieu de la guerre. Ce mois était le premier de l'année romaine, c'était à cette période que l'empire romain partait en guerre, convaincu de la bienveillance du dieu *Mars*.
- Avril : *Aprilis*, en l'honneur de la déesse *Aphrodite*.
- Mai : *Maius*, en l'honneur de la déesse *Maïa* (rien à voir avec l'abeille du même nom, *bzzz bzzzzzzz*).
- Juin : *Junius*, en l'honneur de la déesse *Junon* ; une hypothèse plus récente fait référence à Junius, premier consul de Rome et un des fondateurs de la République.
- Juillet : *Julius*, en l'honneur de *Jules César*, créateur du calendrier... et fort bien incarné par *Alain Delon*.
- Août : *Augustus*, en l'honneur de l'empereur qui succéda à *César* : *Auguste*.
- Septembre : *September* en l'honneur... d'aucun Dieu. Ce nom signifie juste qu'il est le septième mois de l'année (*septem*). Enfin, de l'année romaine, car aujourd'hui, il en est le neuvième !
- Octobre : *October*, de *octo*, car huitième mois de l'année romaine.
- Novembre : *November*, de *novem* qui signifie neuf (le neuvième mois).
- Décembre : *December*, de *decem* (dix), le dixième mois.

DINGUE NON ;-) ?